

INSCRIPTION ENFANT/ADO 2019-2020

Veillez remplir un fiche par enfant svp.

NOM PRENOM

Adresse Postale

Tél domicile

Mail des parents

Portable père Portable mère

Bureau père Bureau mère

Date de naissance / classe

Autorisé(e) à quitter le cours seul(e) : OUI NON (*rayez la mention inutile*)

Choix d'atelier, Tarifs et mode de paiement.

CHOIX (COCHER LA CASE)	ATELIER	Chèque 1	Chèque 2	Chèque 3	Total
	Enfant 1 : Cap de Bos mardi 16h40-18h00	92€(*)	67€	67€	226€
	Enfant 2 : Magonty mardi 18h30-20h00	92€(*)	67€	67€	226€
	Ado 1 : Magonty vendredi 18h00-19h30	99€(*)	74€	74€	247€
	Ado 2 : Magonty jeudi 18h30-20h00	99€(*)	74€	74€	247€
	Débité le	02/11/2019	01/02/2020	02/05/2020	

**inclus : 25€ d'adhésion annuelle, 1 seule fois par famille*

Etablir un chèque par trimestre, à l'ordre de :

ETADAM

(les paiements de personnes d'une même famille peuvent être groupés).

Le dossier d'inscription ne sera validé qu'après réception

- de ce dossier complet, page 2 lue, complétée, et signée.

- des 3 chèques de paiement

Les ateliers commencent la semaine du 15 septembre 2019 et suivent le rythme scolaire, dernier atelier semaine du 15 juin. 2 ateliers d'essai possibles.

Merci de retourner le dossier accompagné des 3 chèques à :

Jérôme WAYMEL
35 rue des étourneaux,
33600 Pessac.

ENGAGEMENT / DROIT A L IMAGE

J'atteste que la santé de l'enfant inscrit est compatible avec la pratique du théâtre. J'autorise le responsable du groupe à contacter les services d'urgence médicale si il l'estime nécessaire pour la sécurité de l'enfant.

Par ailleurs, je note que l'association décline toute responsabilité en dehors des heures d'atelier.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur (extrait ci dessous, version complète sur simple demande ou sur internet www.etadam-pessac.fr) et m'engage à le respecter.

Je reconnais avoir pris connaissance des modalités d'utilisation des données personnelles :

En inscrivant l'enfant vous acceptez que l'association ETADAM mémorise et utilise les données de ce formulaire pour améliorer votre expérience et vos interactions avec ses services.

En l'occurrence, vous autorisez ETADAM à communiquer occasionnellement avec vous si elle le juge opportun afin de vous tenir informé des dernières actualités, des événements, grâce aux coordonnées fournies dans ce formulaire.

Afin de protéger la confidentialité de vos données, ETADAM s'engage à ne pas transmettre, partager, divulguer vos données avec d'autres entités, entreprises, organismes, associations quels qu'ils soient conformément au règlement général de protection des données de 2018. Pour connaître et exercer vos droits, notamment de retrait de consentement à l'utilisation de vos données collectées, veuillez nous contacter à contact@etadam-pessac.fr

Afin de présenter et donner des renseignements sur ses activités, ETADAM est susceptible d'insérer sur son site internet ou sur tout autre support papier, des photos d'adhérents (enfants et adultes) dans l'exercice de la pratique du théâtre, ou lors de diverses manifestations organisées par ETADAM.

Pour la bonne règle, nous vous remercions de bien vouloir compléter le formulaire ci-après.

Je soussigné (e) M ou Mme

accepte *

refuse * (* Rayer la mention inutile)

que des photographies

sur lesquelles l'enfant inscrit apparaît soient affichées, paraissent dans les journaux ou sur le site internet d'ETADAM.

Fait à Pessac, le :

Signature :

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

Article 5 - Éthique et règles de vies.

Les règles élémentaires suivantes s'appliquent à toute personne participant à une activité ETADAM, à toute personne qui a la charge d'une activité ETADAM, à tout adhérent ETADAM.

Chacun, adhérent ou intervenant extérieur, se doit d'entretenir des relations de respect et de confiance au sein de son activité, ainsi qu'avec l'ensemble des adhérents ou intervenants extérieurs.

L'assiduité aux cours, aux répétitions, et aux spectacles de l'atelier est primordiale.

Les échéances de paiement doivent être respectées.

Une tenue correcte est exigée.

Les membres s'engagent à **respecter les horaires de début et de fin d'atelier et à prévenir à l'avance en cas d'empêchement. En particulier les responsables légaux d'un enfant sans autorisation de sortie doivent s'assurer d'être ponctuels à la fin de l'activité.**

La mise en place et le rangement du matériel sont partie intégrante de la séance, les participants s'engagent à effectuer ces deux tâches.

Il est interdit de :

- Dégrader les locaux, le matériel, ou perturber un atelier ou une manifestation d'ETADAM.
- Participer/encadrer une activité/réunion dans un état incompatible, par exemple dans un état d'ivresse, sous l'emprise de stupéfiants, ou souffrante.
- Effectuer des actes au nom de ETADAM, utiliser le nom, le logo, sans être explicitement mandaté par ETADAM, c'est à dire le Bureau ou le Conseil d'Administration.
- Tenir des propos, publier des informations sur les réseaux, diffamatoires ou calomnieux, visant à nuire à ETADAM.
- Utiliser les informations personnelles gérées par ETADAM, ou acquises dans le cadre d'une activité ETADAM à toute autre fin que le bon fonctionnement de ETADAM.